

Etains flamands

L'étain qui provenait d'Asie était connu de la plus haute Antiquité, mais il ne servait pas encore à des fins domestiques. Puis on le trouva en Grande-Bretagne, où il était échangé et vendu dans notre Occident. Fondu avec un peu de plomb, pour le rendre plus malléable, il servit plus tard à la fabrication des objets les plus usuels.

Déjà, dans ces temps reculés, et du fait de la proximité des sources d'approvisionnement, l'étain était employé dans nos contrées, plus que partout ailleurs, et les Romains, dit-on, apprirent des Belges à en faire un usage courant. Au cours des siècles son utilisation se répandit et beaucoup d'autres objets sortirent des mains des hommes au fur et à mesure qu'ils s'installaient dans le confort et pouvaient se payer le superflu.

Mais, c'est surtout vers le XIV^{ème} siècle que l'on vit s'organiser le corps de métier des étainiers et que furent promulguées des réglementations de plus en plus strictes. Celles-ci avaient pour but de définir et de fixer les obligations et les droits de chacun. Elles garantissaient surtout à l'acquéreur la qualité et le fini de la chose fabriquée. La maître potier d'étain était tenu de soumettre ses œuvres à vérification. Acceptées, celles-ci portaient alors plusieurs poinçons (dont le sien). Ainsi était-il responsable envers les tiers, et sans aucune équivoque, de la qualité de son travail. Des sanctions pécuniaires étaient prévues à l'encontre des contrevenants aux réglementations en vigueur. Ainsi en sera-t-il à Cambrai, Arras, Douai, Lille, Saint-Omer et autres lieux en Flandre. Villes séculaires, situées, peut-on dire, sur une des routes de l'étain. En effet, les lieux d'importation de cet étain de Grande-Bretagne n'étaient-ils pas naturellement les ports de la mer du Nord et certains ports fluviaux? Aussi dans notre terroir, les conditions étaient-elles réunies depuis longtemps pour rendre prospères et florissants le commerce et la fabrication des étains.

Des générations de potiers d'étain allaient se succéder dans nos villes au cours des siècles. Le maître potier d'étain flamand, avec ses moules sculptés dans la pierre, son four, ses fers, son tour, maître de son art, allait le faire rayonner chez ses voisins. Au XV^{ème} siècle, alors qu'il moulait l'étain en creux, on en était encore à Paris à le forger, et c'est à cette époque que plusieurs potiers d'étain flamands s'y installèrent et que bientôt les maîtres parisiens adoptèrent leur procédé.

Les étains de ce temps sont des plus rares, les

guerres et les invasions, la refonte, les injures du temps (l'étain se dégrade en dessous d'une température de 13° C.), l'ignorance (il fond à 230° C.), et l'indifférence des gens leur ont été néfastes. De ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, certains sont vieux parfois de deux ou trois siècles, mais il est souvent difficile de leur donner une date exacte. Si les styles ont apporté leur touche aux objets au cours des temps, le XIX^{ème} siècle en a vu l'imitation, et de nos jours la confusion est extrême. L'on voit plus d'un connaisseur hésiter à se prononcer sur l'authenticité d'une œuvre.

L'étain servait donc à la fabrication d'innombrables objets, parfois les plus inattendus. Une rapide énumération de la production de nos étainiers nous étonne : écuelles, plats, assiettes, louches, cuillers, pichets, buires, burettes, bols, gobelets, pochons, soupières, cafetières, théières, chocolatières, saucières, moutardiers, salières, sucriers, bouillottes, fontaines, bassines, seringues, entonnoirs, flambeaux, cadrans, etc. etc., sans compter les outils des métiers et les objets servant au culte (l'étain était l'un des trois métaux liturgiques admis par l'Eglise). Mais l'apparition de la faïence réduisit sensiblement son usage. En Flandre les couches populaires restèrent fort longtemps fidèles à l'étain.

On se les offrait à l'occasion d'un mariage, ou bien ils étaient l'objet d'un enjeu ou d'une récompense. Ils sont ainsi restés les témoins d'un événement familial ou local. A ces occasions on les décorait surtout en les gravant à la mollette. Ces étains-là sont moins rares parce que relativement plus récents. Les inscriptions qu'il portent sont du genre de celles-ci :
sur couvercle de pichet :

F.
S I O N
ROI AN
1834

sur plat :
CL. WATELLE
REINE A LA VILLE DE ROUBAIX
1870

J-B. H A Y
EMPEREUR DES MOUCHES A MIEL A CAMPHIN
1873

On ne saurait trop louer ceux qui gardent et transmettent ces œuvres de génération en génération,

mais il convient de rendre un hommage tout particulier à ceux qui les rassemblent et les offrent à nos regards émerveillés, lors d'expositions préparées avec dévouement et dévotion.

Nous pensons aussitôt aux plus récentes, entre autres à celle qui a eu lieu à Roubaix en Novembre 1965 à l'Hôtel de Ville, sous les auspices des Amis du Musée de Roubaix (parmi lesquels, il nous plaît de citer le nom de M. Guillemyn) et qui fut relatée en son temps par la presse locale, sous le titre : **Étains anciens du Terroir**. Nous y avons vu de très belles pièces de vaisselle d'étain : plats et assiettes, couverts, moutardiers, cafetières, etc., et aussi des séries de mesures en étain, avec et sans couvercles, jadis vendues à Roubaix. On y avait joint quelques cuivres harmonieusement disposés qui, par contraste, donnaient plus d'éclat à l'ensemble. Les pots d'étain flamands, bien représentés, étaient un des centres d'intérêt de cette exposition dont les promoteurs avaient ainsi accentué le caractère purement régional.

En Juillet 1966, d'un ami très cher, nous était adressée l'invitation à visiter l'exposition d'étains de Cambrai en la Galerie d'art de M. Jean-Emile Cailliez, à Cambrai. Cette exposition avait été inaugurée à l'occasion de la parution de l'ouvrage du Docteur Pierre Briffaut, membre de la Commission Historique du Nord : **Les Étainiers de Cambrai**, volume concis et vivant dont les 60 pages de texte et les planches ne peuvent que séduire ceux qui s'intéressent au passé de nos provinces.

M. Cailliez nous accueillit très cordialement et nous fit les honneurs de son exposition. Étaient rassemblés sous vitrine tout ce que Cambrai compte d'étains parmi les plus rares. Cet ensemble présenté d'une manière éclectique était l'œuvre d'un connaisseur animé d'un esprit de prosélytisme.

La pièce maîtresse était incontestablement une théière en étain du maître-étainier F. Dreptin (1765-

1791) de belle facture, merveilleusement proportionnée, de forme balustre tout comme les pichets flamands. Les plats, les pots des maîtres étainiers les plus réputés de Cambrai : Seve, Bele (pour Bellezaert), Dreptin, parmi lesquels étaient savamment disposées quelques faïences de chez nous, apparaissaient dans toute leur beauté.

Les maîtres étainiers d'alors, tout comme ceux des autres corporations, avaient le sens des lignes, des volumes et des formes équilibrés que nos temps aberrants n'ont pas encore retrouvé. Chaque pièce avec un petit air personnel et vieillot semble avoir une âme qu'on chercherait en vain dans les étains actuels. C'est pourquoi, sans doute, chacun de nous s'y attache et leur donne tant de prix. M. Cailliez qui va de l'un à l'autre nous montre tel plat, ovale ou rond, chantourné ou non, qui porte en son revers le poinçon à la rose couronnée enchâssant l'aigle bicéphale (les armes de Cambrai), tel pot d'étain avec son poinçon au Lion de Flandre. Puis, il nous explique comment le pichet ou pot de Cambrai est frère du pot d'étain de Lille-en-Flandre.

Chantons donc un hymne à la gloire de cet admirable pichet flamand que nos maîtres de la peinture ont trouvé digne de figurer sur leurs toiles au même titre que l'orfèvrerie. Que le maître potier d'étain flamand en soit l'inventeur, nul n'en peut douter, c'est l'évidence même. Il n'est que de le regarder pour s'en convaincre : le cul bien assis, pansu à souhait, mais haussant le col platement coiffé, le bec verseur imperturbable, le poussier altier. Dans cette attitude, il a bravé les siècles. Il est resté debout (grâce à son âme de lion) résistant au souffle révolutionnaire égalitaire et dévastateur. Aujourd'hui, il est toujours là... bien à l'abri dans nos vitrines où, brillant d'un éclat comparable à celui de l'argent, il témoigne d'un émouvant passé.

F. STRUYVE.

La méconnaissance de la réalité provinciale par la majorité des habitants de la capitale est un phénomène qui n'a pas fini de choquer en moi l'homme de science.

Si Lyon était un petit peu plus milanaise, Toulouse un petit peu plus espagnole, Lille un petit peu plus flamande, nous y gagnerions tous.

Louis Armand
de l'Académie Française,
ancien président de l'Euratom